



Légende du plan d'aménagement particulier

- Délimitation du PAP et des zones du PAG:**
- Délimitation du PAP
 - - - - Délimitation des différentes zones du PAG
 - Délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux pleins et de logements par parcelle:
 I, II, III nombre de niveaux pleins
 L1, L4, L6 nombre de logements

- Éléments à sauvegarder:**
- Alignement d'une construction existante à préserver
 - Construction à conserver
 - Gabarit d'une construction existante à préserver
 - ▲ Petit patrimoine à conserver
 - Arbre à moyenne ou haute tige à conserver

- Muret ou haie à conserver**
- Haie
 - Mur + clôture de 1,00m - 2,00m
 - Mur de 0,50m - 1,00m
 - Mur de 1,00m - 2,00m
 - Mur de 2,00m - 2,50m

Servitudes urbanistiques de type environnement construit

- «Noyau de Mertzt»

- à titre indicatif:**
- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en cours d'approbation
 - Zone soumise à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»
 - Limite de construction

- Fond de plan (PCN 08.01.2018):**
- Parcellaire
 - Bâtiment existant
 - Limite communale
 - ✗ Bâtiment démolé (photo aérienne ACT 2018)
 - Bâtiment ajouté (photo aérienne ACT 2018)

N°	Nom	Localité	État	Date
01	Mod. PAP-CE Astmouzer	Mertzt	approuvé par le MI (Réf. : PAG 28C(014)2020 PAP-QE 18876(28C)	09.02.2021
02	Mod. PAP-CE Rue Basse	Mertzt	approuvé par le MI (Réf. : PAG 28C(015)2020 PAP-QE 18877(28C)	22.06.2021
03	Mod. PAP-CE Habite Rénovatoire	Mertzt	approuvé par le MI (Réf. : PAG 28C(017)2020 PAP-QE 19016(28C)	08.07.2021
04	Mod. PAP-CE partie écrite/émeurs matérielles partie graphique	Mertzt	approuvé par le MI (Réf. : PAP-CE 19444(28C)	01.12.2022
05	Mod. PAG NQ Bergfeld - patrimoine rationnel - PAP approuvé	Mertzt	approuvé par le MI (Réf. : PAP-CE 19444(28C)	01.12.2022

DATE	VERSION	COMMENTS
14.02.2020	01	Modification dans le cadre de la procédure préalable au vote du conseil communal
06.02.2021	02	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (02/2021)
08.09.2021	03	Version coordonnée suite à la modification approuvée (08/2021)
09.12.2021	04	Version coordonnée suite à la modification approuvée (09/2021)
12.01.2022	05	Version coordonnée suite à la modification approuvée (12/2021)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Commune de Mertzt

PROJET
 Plan d'aménagement particulier "quartier existant" 06
 Modification « Bergfeld-Patrimoine-PAP approuvé »

PLAN
 Zoom servitude "Noyau de Mertzt"

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire

DESIGNÉ PAR: VKS
 VÉRIFIÉ PAR: BRF
 DATE: 24.09.2018
 ÉCHELLE: 1:500

PROJET: P18-02103100100104-09_PAG-PAP-CE_Aménagement_Quartier_Existant_06
 PLAN N°: 2021284-01-AMET_AMAPAP-CE_Bergfeld-CE_Zoom servitude Noyau de Mertzt_v1_05